

Séance du 29 mars 2022

Nombre de Conseillers en exercice : 9

Présents : 9

Votants : 9

Objet : Approbation du Compte administratif 2021 – Lotissement de Lahitte

L'An Deux Mille Vingt Deux, le vingt-neuf mars à dix-neuf heures et trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune de BATS, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Jean-Marc DUPOUY, Maire

Date de la Convocation du Conseil Municipal : 24/03/2022

Présents : Jean-Marc DUPOUY, Paula MARTINET, Gaelle MARTIN, François DEDEBAN, Gérard DUYTSCHÉ, Joël VIDOT, Karine LESPIAU, Marc DABESCAT et Laurent DUMARTIN

Absent excusé :

Le Conseil a élu pour Secrétaire Madame Gaelle MARTIN.

Considérant que les réalisations de l'année 2021 font apparaître les résultats suivants :

SECTION DE FONCTIONNEMENT :

- Dépenses	71 007€
- Recettes	71 007€

SECTION D'INVESTISSEMENT :

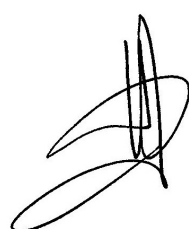
- Dépenses	71 007€
Report dépenses 2020	8 475€
SOIT	79 482€
- Recettes	79 482€

Après en avoir délibéré, à l'unanimité les membres présents, **LE CONSEIL MUNICIPAL** :

- **approuve le compte administratif 2021 du budget primitif du Lotissement de Lahitte**

Fait et délibéré les Jour, Mois et An ci-dessus.

Le Maire,
DUPOUY Jean-Marc



Séance du 29 mars 2022

Nombre de Conseillers en exercice : 9

Présents : 9

Votants : 9

Objet : Approbation du Compte administratif 2021 – Lotissement de Lahitte

L'An Deux Mille Vingt Deux, le vingt-neuf mars à dix-neuf heures et trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune de BATS, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Jean-Marc DUPOUY, Maire

Date de la Convocation du Conseil Municipal : 24/03/2022

Présents : Jean-Marc DUPOUY, Paula MARTINET, Gaelle MARTIN, François DEDEBAN, Gérard DUYTSCHÉ, Joël VIDOT, Karine LESPIAU, Marc DABESCAT et Laurent DUMARTIN

Absent excusé :

Le Conseil a élu pour Secrétaire Madame Gaelle MARTIN.

Considérant que les réalisations de l'année 2021 font apparaître les résultats suivants :

SECTION DE FONCTIONNEMENT :

- Dépenses	71 007€
- Recettes	71 007€

SECTION D'INVESTISSEMENT :

- Dépenses	71 007€
Report dépenses 2020	8 475€
SOIT	79 482€
- Recettes	79 482€

Après en avoir délibéré, à l'unanimité les membres présents, **LE CONSEIL MUNICIPAL** :

- **approuve le compte administratif 2021 du budget primitif du Lotissement de Lahitte**

Fait et délibéré les Jour, Mois et An ci-dessus.

Le Maire,
DUPOUY Jean-Marc

